

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 6 septembre 2017

Procès-Verbal n° 217-170906

Présents :

☞ Membres du Comité Directeur :

Pierre **SARTRE**, Pierre **HAUBOIS**, René **PRADES**, Jean-Marie **SUQUET**
Hervé **BANON**, Gil **PERRI**, Gilles **REYNAUD**, Jacques **TOUTAIN**

☞ Responsables Formation et Sécurité :

Pascal **RIDAO** (Chef pilote)

Absents excusés : Cyrille **CHARPENTIER**, Philippe **SERGENT** (SGS)

Ordre du jour :

- | | |
|---|--|
| - Point sur l'activité au 31 août 2017 | - Projet de modification des statuts |
| - Point sur la formation et la sécurité | - Point sur les avions et l'évolution de la flotte |
| - Point sur le procès SMA | - Questions diverses |

**La réunion est ouverte à 18:00
par Pierre SARTRE, Président**

Le Président remercie les membres qui ont participé à la réussite de la journée du 2 septembre au cours de laquelle le Club a offert des baptêmes de l'air à environ 25 personnes en situation de handicap.

Cette manifestation a pu avoir lieu grâce à l'aide du Groupe GRIM, La Société Marseillaise de Crédit et la société Veolia environnement.

L'aéroclub a bénéficié d'articles et de reportages dans le Midi Libre, FR3, France Bleu Hérault, Radio Aviva, 20 minutes... que vous pouvez retrouver sur le site du Club <http://aeroclub-montpellier.org> et Facebook .

1 - Point sur l'activité au 31 août 2017 (Gil PERRI)

1816 heures de vol enregistrées (1697 heures à la même date en 2016), pour un objectif prévisionnel de 1 600 h.

185 adhérents sont inscrits au Club.

Cotisation 2018 : son montant est maintenu à 200 euros (100 euros pour les moins de 21 ans).

2 - Projet de modification des statuts (Pierre SARTRE)

→ Mise en place d'un « Forfait découverte » : face à de nombreux abandons en cours de formation, le club envisage la mise en place d'un pack « cotisation réduite + licence fédérale + 2 à 3 heures de vol » pour permettre aux personnes souhaitant passer un brevet de se rendre compte si cela leur convient ou non.

Le délai d'utilisation de ce pack sera limité dans le temps (2 à 3 mois).

→ Modification des articles 6 du Règlement intérieur et 8 des statuts : Validation du renouvellement de l'adhésion à l'association par le bureau.

L'assemblée générale extraordinaire nécessaire pour la validation de ces modifications est prévue au cours du quatrième trimestre 2017 dans les locaux du Club ; une convocation sera régulièrement transmise à tous les adhérents dans les délais requis.

3 - Point sur la formation et la sécurité

3.1 - Point sur la formation (Pascal RIDAO)

Un livret de progression numérique est actuellement en phase de test au sein du Club ; le logiciel fonctionne plutôt bien, mais il reste encore quelques ajustements.

BIA : proposition d'une prof de math du collège F. Mistral de Pérols (ancienne élève au Club) qui a potentiellement 15 élèves pour suivre les cours, pour des interventions ponctuelles au Club pour présenter le milieu aérien aux élèves → accord de principe du Comité Directeur.

Le problème des instructeurs est récurrent, car un des 2 nouveaux instructeurs, breveté CPL, a trouvé un poste en compagnie.

Le Chef pilote est chargé de répartir les nouveaux élèves inscrit en fonction des disponibilités des instructeurs.

3.2 - Point sur la sécurité (Pascal RIDAO)

Il est rappelé que la lecture des REX FFA est toujours intéressante et permet d'apporter quelques éclairages sur des situations auxquelles chacun d'entre nous peut être confronté.

Pour la sécurité des vols, il a été décidé par le Comité directeur que la prise de clé par un élève non breveté devra être impérativement être validée par son instructeur présent au Club, notamment lors des vols solo supervisés. Dans le cas contraire, la clé ne pourra pas être retirée.

La boîte à clés va être paramétrée en ce sens.

4 - Point sur les avions - Modernisation de la flotte

4.1 - Point sur les avions (Jacques TOUTAIN)

- ♦ **F-GCIJ** : 1 cylindre à changer, **notamment en raison d'un niveau d'huile insuffisant ; CE N'EST PAS ADMISSIBLE**
- ♦ **F-GOZZ** : interdit vol de nuit jusqu'à nouvel ordre en raison d'un dysfonctionnement des feux de navigation.
- ♦ **F-PCHM** : le train avant est réparé, mais attente de l'inspecteur O.S.A.C pour renouveler le certificat de navigabilité.

Il est rappelé que la vérification du niveau d'huile et son maintien au niveau moyen (5 environ sur tous les avions) est de la responsabilité du pilote (éventuellement de son instructeur).

Le niveau à respecter est inscrit à l'intérieur de la trappe d'accès à la jauge d'huile, et des bidons d'huiles sont en permanence en accès libre dans une armoire du hangar pour faire les compléments éventuels.

4.2 - Modernisation / évolution de la flotte

La flotte du Club étant vieillissante - notamment les DR400 - le Comité directeur a décidé de lancer une réflexion sur sa modernisation soit par l'achat de nouvelle(s) machine(s), soit par leetrofit des machines du Club.

Une commission composée de Ph. Sergent, J. Toutain, P. Haubois et P. Ridao est chargée de regarder quelle pourrait être la solution la plus adaptée : aspects techniques et financiers.

5 - Procès SMA

Une réunion est prévue chez SMA le 18 septembre 2017, avant une décision définitive espérée en début d'année 2018.

6 - Questions diverses

a) Vols à l'étranger

Il est rappelé qu'il nécessaire soit d'avoir sa qualification anglaise en cours de validité, soit de bien maîtriser la langue du pays visité.

Tout déplacement hors du territoire avec un avion du Club doit préalablement avoir reçu l'accord du Bureau.

b) Mise en place d'un ADS-B sur le hangar

Le Club a été sollicité pour la mise en place d'un petit récepteur permettant de localiser les avions dans l'esprit de Flightradar24 → la proposition a été rejetée par le Bureau.

c)Projet d'avion IFR

Le Comité Directeur a rejeté définitivement à l'unanimité l'idée d'acheter un avion IFR pour des raisons de budget.

d) Nouveaux inscrits depuis le dernier Comité Directeur

Florent QUEROL, Frédéric DULONG DE ROSNAY, Stéphane LE MERCIER, Laurent SERRE,
Thomas BERTRAND

Le Comité directeur leur souhaite la bienvenue et de bons vols.

La prochaine réunion est prévue courant novembre 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20:00

Pierre SARTRE
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général